

3.00 crédits	15.0 h	Q2
--------------	--------	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas dispensée cette année académique !**



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Thèmes abordés	Le cours met en lumière le rôle de l'Union européenne dans des domaines d'intervention soumis au principe de subsidiarité.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>1 Le cours offre à l'étudiant les éléments permettant de comprendre et d'évaluer la politique de l'Union Européenne en ces domaines. Il doit aussi les aider à exploiter de tels instruments et moyens d'action, dans le cadre d'une activité professionnelle.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit (en cas d'empêchement dûment justifié, une épreuve orale peut être organisée).
Contenu	Le cours passe en revue successivement les politiques de l'Education et de la Formation professionnelle, de la Recherche et de la Culture et de l'Audiovisuel. Dans la mesure du temps disponible, les actions de l'UE en faveur de la Jeunesse et du Sport sont évoquées. L'approche est résolument interdisciplinaire (aspects historiques, sociologiques, économiques, juridiques, programmatiques, budgétaires, etc.). Le cours montre comment la promotion de la culture et de l'éducation est susceptible de faire l'objet d'une action des institutions européennes, en sensibilisant aux limites de ces politiques, qui doivent aussi prendre en compte des exigences propres aux secteurs en cause et les relations extérieures. Il présente la genèse et le développement de la politique européenne de la recherche, ses instruments (programme-cadre) et ses enjeux actuels.
Faculté ou entité en charge:	EURO

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en études européennes	EURO2M	3		